

Décision

Générale

colonial

Décision n° 372 Décisions concernant les Ministères

n° 372

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 avril 1960

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1960

Date du numéro

30 avril 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Terrien (Georges), surveillant de Travaux, contractuel, est mis à la disposition du Ministre des Affaires Intérieures, pour servir à la Voirie de Djibouti, à compter du 12 mars 1960, date de son arrivée à Djibouti.